

N° Immatriculation Date de 1^{ère} immatriculation
A. CN-273-FT B 25/10/2004
C.1 MAIRIE DE VERSAILLES

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

4 AVENUE DE PARIS

78000 VERSAILLES

FRANCE

D.1 PEUGEOT

D.2 2AKFWF

D.2.1 MPE1102KG642

D.3 206

E. VF32AKFWF44367636

F.1 1450

F.2 1450

F.3 2365

G 1025

G.1 950

J M1

J.1 VP

J.2 AB

J.3 CI

K e2*98/14*0237*05

P.1 1360

P.2 55

P.3 ES

P.6 5

Q

S.1 5

S.2

U.1 83

U.2 4125

V.7 149

V.9 70/220*2001/100EURO3

X.1 VISITE AVANT LE 10/12/2012

Y.1 0

Y.2 0

Y.3 0

Y.4 0

Y.5 2.5

Y.6 2.5

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
la sous directrice de la circulation
et de la sécurité routières

A. Lebrun

Anne LEBRUN

H

I 27/11/2012

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation

COUPON DÉTACHABLE

CN-273-FT 27/11/2012

2012FK72735

VF32AKFWF44367636

PEUGEOT

MAIRIE DE VERSAILLES



CRFRACN273FT1VF32AKFWF4436763660410254VP<<<<
CI<<PEUGEOT<<<<<<<206<<<<<<<<<<2012FK7273520



République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreringsattest; Αδεία κυκλοφορίας; Registracni certifikat; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Fogalmi engedély; Certificat de Registrasjon; Kenekelenbewijs; Dowład Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvědčení o evidenci; Prometno dovoljenje; Rekvizitirintodistus; Registreringsbeviset; Персiтратывочен талон на автотрансiт; Certificat de immatriculare.

2012FK72735

Communauté européenne

| | | | |
|--|---|--|---|
| A 1717/2014 CN-273-FT E 011808741 | A 251/2016 CN-273-FT F 019167862 | A 1717/2014 CN-273-FT E 011808741 | A 251/2016 CN-273-FT F 019167862 |
| A 1717/2018 CN-273-FT F 027960395 | A 1717/2020 CN-273-FT | S078F114 A:17/10/2024 | S078F114 A:24/11/2022 |
| | | CN-273-FT | CN-273-FT |
| | | S078F114 A:23/10/2026 | CN-273-FT |

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Le coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Signature

Date

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers
Inscrire vos coordonnées et votre signature en cas de demande de nouveau certificat.
Inscrire vos coordonnées et votre signature en cas de cession à un professionnel de l'automobile.

Nom
Domicile

- (A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motos (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CF)

- (J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motos)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/771/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(X.1.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 ou montant de l'écart en Euro
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour achèvement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro